

■ Mouvement des Entreprises de France

RAPPORT

D'ACTIVITÉ



20

14

SOMMAIRE

04

INTRODUCTION

06

INSTAURATION D'UN CLIMAT
DE CONFIANCE ET VIRAGE
SOCIAL-LIBÉRAL

09

L'EMPLOI PRIORITÉ
DU MEDEF

12

FRANCE 2020 :
UN MEDEF TOURNÉ
VERS L'AVENIR

18

UN COMBAT QUOTIDIEN
POUR AMÉLIORER
LE TERREAU DE COMPÉTITIVITÉ

24

CONSTRUIRE UN NOUVEAU
MODÈLE ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL

32

ASSISES DU TERRITOIRE :
REDESSINER LA CARTE DU RÉSEAU

34

FAIRE MIEUX COMPRENDRE
L'ÉCONOMIE

“
**Je crois en notre pays,
en son potentiel, en sa
capacité à rebondir.**
Mais ce rebond nécessite
de mettre enfin l'entreprise
et la dynamique de création
d'emplois, au cœur de
nos réflexions.”



REPORTAGE

L'EXERCICE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ EST L'OCCASION DE SE REPOSER LA QUESTION DU SENS DE NOS ACTIONS, DE CE QUE NOUS AVONS OBTENU (OU PAS), ET DE CE QUI RESTE À FAIRE. EN 2014, LE TRAVAIL EFFECTUÉ AU SEIN DU MEDEF PAR NOUS TOUS (CHEFS D'ENTREPRISE ET PERMANENTS DE NOS ORGANISATIONS) A ÉTÉ INTENSE, ET GLOBALEMENT POSITIF POUR NOS ENTREPRISES, MÊME SI BEAUCOUP RESTE ENCORE À FAIRE. MERCI À CET ÉGARD AUX VICE-PRÉSIDENTS, AUX ÉLUS ET AUX PERMANENTS DU MEDEF.



Quelles avancées en 2014 ?

La principale avancée à mettre au crédit de notre action collective depuis un an est indubitablement la consolidation du « virage social entrepreneurial » engagé par le Président de la République, confirmé par le Premier ministre et, au-delà, endossé par les Français. L'entreprise est enfin reconnue comme le moteur du développement économique du pays.

Bien sûr, cette reconnaissance se fait progressivement, et on entend encore trop souvent des propos politiques qui démontrent, malheureusement, une incompréhension forte du fonctionnement économique d'une entreprise. Mais cette « révolution culturelle » est engagée et elle passe par des actions concrètes : la mise en œuvre du Pacte de responsabilité, notamment dans la baisse des charges, la concrétisation d'une véritable politique de simplification, la volonté de trouver des solutions pragmatiques aux problèmes (correction du dispositif sur le temps partiel, révision du décret « machines dangereuses » pour les apprentis, volonté de revoir le dispositif sur la cession des TPE et PME prévue dans la loi ESS,...).

Dans le même temps, notre force de conviction ne suffit pas toujours et, sur certains sujets, seule une mobilisation massive permet de faire bouger les lignes. Cela a été le cas sur la pénibilité où la mobilisation unitaire de la fin 2014 (MEDEF, CGPME, et UPA) a été l'occasion d'amener le gouvernement à retarder la mise en œuvre du dispositif pénibilité, le temps d'essayer de trouver une solution opérationnelle pour les entreprises. Une première bataille a été remportée mais le plus difficile reste à venir : déterminer un dispositif pénibilité qui ne soit ni trop coûteux, ni trop complexe à mettre en œuvre. Nous restons très vigilants.

Quel chemin encore à parcourir ?

Le chemin dans lequel nous aidons le pays à s'engager, celui de l'entreprise, est exigeant et peu conforme à la politique française.

Il demande de la constance dans la volonté d'avancer, de lancer des réformes de fond et de les assumer, y compris dans nos rangs. Nous aurons encore, en 2015, des zigs et des zags du gouvernement, des déclarations inopportunes, des projets de loi absurdes et anxiogènes. Nous le savons. Un changement culturel aussi important ne se fait ni simplement, ni rapidement.

Notre ligne de conduite doit rester la même : soyons volontaires et vigilants, avançons mais dénonçons toutes les hypocrisies, contradictions et faux semblants. En un mot, tenons un discours de vérité, sans arrière-pensée politique, en étant clair et ambitieux pour notre pays et en proposant des réformes. Ainsi, nous continuerons à pousser cette année des évolutions sur le marché du travail, notamment pour les TPE et PME, mais également sur l'assurance chômage et sur la fiscalité des entreprises.

Cela supposera aussi d'accepter d'évoluer dans nos pratiques, notamment dans le paritarisme. C'est ce que nous avons commencé à faire : dans le domaine de la formation professionnelle, dans celui d'Action logement, dans notre réforme des territoires et du fonctionnement interne du MEDEF... Sur tous ces sujets, nous devons toujours privilégier l'efficacité pour nos entreprises, sur la préservation de l'appareil. C'est à ce prix que nous serons crédibles et je compte bien continuer à impulser ces évolutions.

Quels axes d'actions pour le MEDEF ?

Le MEDEF ne se contente pas de parer les mauvais coups et d'essayer de corriger les erreurs de nos élus. Il a décidé d'agir, sur le terrain, pour accompagner ses adhérents et les entreprises. Cette démarche active et concrète est nouvelle et se met en place progressivement, mais je la crois porteuse d'avenir : ce n'est que par l'action concrète, en prouvant ce que l'on dit, que l'on pourra faire évoluer les mentalités dans notre pays.

En 2014, nous avons avancé sur les métiers en tension, grâce au lancement du programme court « Beau travail », sur l'emploi,

grâce à nos actions « 1 million d'emplois », sur la réforme territoriale de notre réseau, sur la pédagogie économique avec la météo de l'éco et sur la vision d'avenir pour notre pays avec France2020 et l'Université d'été.

En 2015, nous allons continuer, et développer des outils concrets et opérationnels pour nos adhérents (appli smartphone, SMS direct, extranet...), renouveler des actions de sensibilisation (Beau Travail sur le Tour de France), valoriser l'apprentissage (projet Worldskills), expliquer l'importance du numérique (universités du numérique), mettre en avant les technologies au service du climat (à l'occasion de la COP21), accompagner le développement de nos PME à l'international (projet Stratexio),... Le plan de travail est riche, sans parler des réformes sur lesquelles il nous faut accélérer.

Enfin, je veux terminer sur une note positive : je crois en notre pays, comme vous tous, en son potentiel, en sa capacité à rebondir. Mais ce rebond nécessite désormais de mettre enfin l'entreprise et la dynamique de création d'emplois, au cœur de nos réflexions. Ce message, je le porte inlassablement, car c'est une conviction intime, et je sais que vous la partagez. C'est pourquoi, je voulais vous remercier toutes et tous, de votre soutien actif, de vos relais sur le terrain, de votre implication. C'est notre action collective qui pourra faire bouger les lignes !

PIERRE GATTAZ • *Président du MEDEF*



INTRO- DUC- TION

2014

a vu la confirmation du virage social-libéral du gouvernement et l'instauration d'un nouveau climat de confiance avec notamment l'annonce du Pacte de responsabilité, réponse directe au Pacte de confiance proposé par le MEDEF. Après trois années de fort alourdissement les prélèvements sur les entreprises ont baissé grâce au CICE. Cette tendance devrait se poursuivre en 2015 avec les premières mesures du Pacte ; un premier pas, certes insuffisant mais tangible, vers le rétablissement de la compétitivité. Les entreprises et les branches ont joué le jeu et le dialogue social a d'ores et déjà permis en 2014 la signature d'une dizaine d'accords dans les branches professionnelles. Le MEDEF a été actif sur quatre autres axes majeurs du Pacte de responsabilité : la fiscalité ; le coût du travail ; la simplification et la réduction de la dépense publique.

L'emploi a été au cœur de notre action. Dans le cadre de l'initiative « 1 million d'emplois » (lancée en janvier 2014 à Lille), la campagne TV « Beau travail » a permis de mettre la lumière sur les métiers en tension. Un livre jaune « 1 million d'emplois », qui trouve sa résonnance dans la loi Macron, a été publié.

Le projet France 2020, lancé en août 2013 lors de l'Université d'été du MEDEF, a pris une nouvelle dimension en 2014 et permis d'incarner un MEDEF résolument tourné vers l'avenir et qui développe une vision des défis du futur : mondialisation ; Europe ; numérique ; marchés du futur ;

développement durable ; audace créatrice ; épanouissement des femmes et des hommes... Un Manifeste a été publié et l'édition 2014 de l'Université d'été, placée sous la bannière France 2020, a connu un retentissement sans précédent avec la venue du Premier ministre Manuel Valls.

Sur le plan international, le MEDEF a lancé l'association Stratexio dont l'objectif est d'accompagner les PME à l'export. Un séminaire international a été organisé sur la diplomatie économique, en présence de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international. 2014 a également été une année très européenne avec l'impact des élections européennes et le développement de multiples partenariats bilatéraux avec nos homologues.

En 2014, les pôles et commissions du MEDEF ont travaillé à de nombreuses contributions et propositions pour le court, moyen et long terme sur des sujets tels que le financement des entreprises, la réforme du système de santé, l'apprentissage, l'innovation ouverte, la French Tech, la transition énergétique, la RSE, l'entrepreneuriat, la diversité dans l'entreprise, la commande publique ou encore le gouvernement d'entreprise. Pôles et commissions ont poursuivi leurs combats défensifs, dont certains ne sont pas achevés, sur tout ce qui entrave la bonne marche et le développement des entreprises. Nous avons évité la taxe sur l'EBE (excédent brut d'exploitation), le versement transport interstitiel, la taxation

“
L'emploi a été
au cœur de
notre action.
”

des dividendes ou encore la remise en cause des exemptions d'assiette de cotisations sociales sur les contributions de prévoyance, la loi Hamon, le temps partiel, et bien sûr la pénibilité qui est clairement l'emblème de l'anti-compétitivité, en flagrant délit de contradiction avec la politique pro-entreprise du Pacte.

En 2014, le MEDEF a posé les premières réflexions et concrétisations pour un nouveau modèle économique et social : amorce de la réforme du financement de la protection sociale ; mise en place du compte personnel de formation (CPF) ; réforme de l'assurance chômage avec pour la première fois près de 900 M€ d'économies annuelles ; négociation MDS (Modernisation du dialogue social) pour poser une première étape d'« inversion de la hiérarchie des normes ». 2014 a aussi été l'occasion de développer une politique offensive de communication pédagogique avec notamment le lancement de l'application « La Météo de l'éco » et la publication de nombreux livrets synthétisant nos propositions. Enfin en termes d'organisation interne, les Assises des territoires ont permis de bâtir un projet pour l'avenir de notre réseau en résonnance avec la réforme territoriale.

INSTALLATION D'UN CLIMAT DE CONFIANCE ET VIRAGE SOCIAL-LIBÉRAL



Pacte de responsabilité :
pour la première fois,
une baisse des prélèvements
obligatoires

En 2014, le parlement a voté la première partie du Pacte de responsabilité, inspiré par le Pacte de confiance suggéré par le MEDEF au gouvernement. Pour la première fois depuis de nombreuses années les prélèvements sur les entreprises ont, de ce fait, baissé. La loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2014 prévoit ainsi une amplification du mécanisme de la réduction dégressive de cotisations patronales sur les bas salaires entre 1 et 1,6 Smic, afin de parvenir à un niveau de « zéro charges Urssaf » pour le Smic à compter du 1er janvier 2015. La distinction entre les coefficients d'allègements, actuellement moins favorable aux entreprises de plus de 20 salariés, devrait supprimer cette différence de traitement et partant, l'effet de seuil à 20 salariés pour ce qui concerne les cotisations sociales. Un taux réduit de cotisations d'allocations familiales de 3,45 % contre 5,25 % sur les bas salaires, entre 1 et 1,6 Smic est également mis en place. Pour 2015, ces mesures se traduiront par 4,5 milliards d'euros d'allègements supplémentaires sur les bas salaires.

La LFRSS pour 2014 prévoit également un abattement d'assiette de la C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés) à hauteur de 3,25 millions d'euros de chiffre d'affaires. Instaurée en 1970 pour financer la protection sociale des travailleurs indépendants, la C3S est un impôt déconnecté de la capacité contributive des entreprises. La LFSS pour 2014 en exonère la totalité des TPE dès 2015 ainsi que 45 % des petites entreprises. Le nombre de redevables passe ainsi de 296 000 à 97 650. Cet abattement représentera 1 milliard d'euros en 2015.

Conformément aux engagements du MEDEF, les branches professionnelles se sont largement mobilisées dans l'objectif de réunir les conditions pour créer 1 million d'emplois en 5 ans. Ainsi, 53 branches ont ouvert des négociations et 11 ont signé un accord ou un relevé de conclusions, plus de 10 millions de salariés sont concernés. Le bilan est donc positif et la mobilisation ne faiblit pas en dépit des difficultés économiques et de la production normative qui reste source de complexité.

“ Les branches professionnelles se sont **largement mobilisées**. ”

Montée en puissance du CICE



Assises de la fiscalité

Autre mesure de réduction des charges, le CICE, voté fin 2012 dans le collectif budgétaire d'automne, produit des effets croissants en direction des entreprises et monte en charge sur le plan budgétaire.

Assis sur les salaires compris entre 1 et 2,5 fois le SMIC, il s'assimile à une réduction du coût du travail. Pour les entreprises qui en sont bénéficiaires, le montant de CICE réduit d'autant le montant de l'impôt sur les bénéfices (impôt sur les sociétés ou impôt sur le revenu). S'il excède l'impôt dû, le crédit d'impôt donne à l'entreprise une créance sur l'État, immédiatement remboursable dans certains cas, mais en principe imputable sur l'impôt des trois années suivantes.

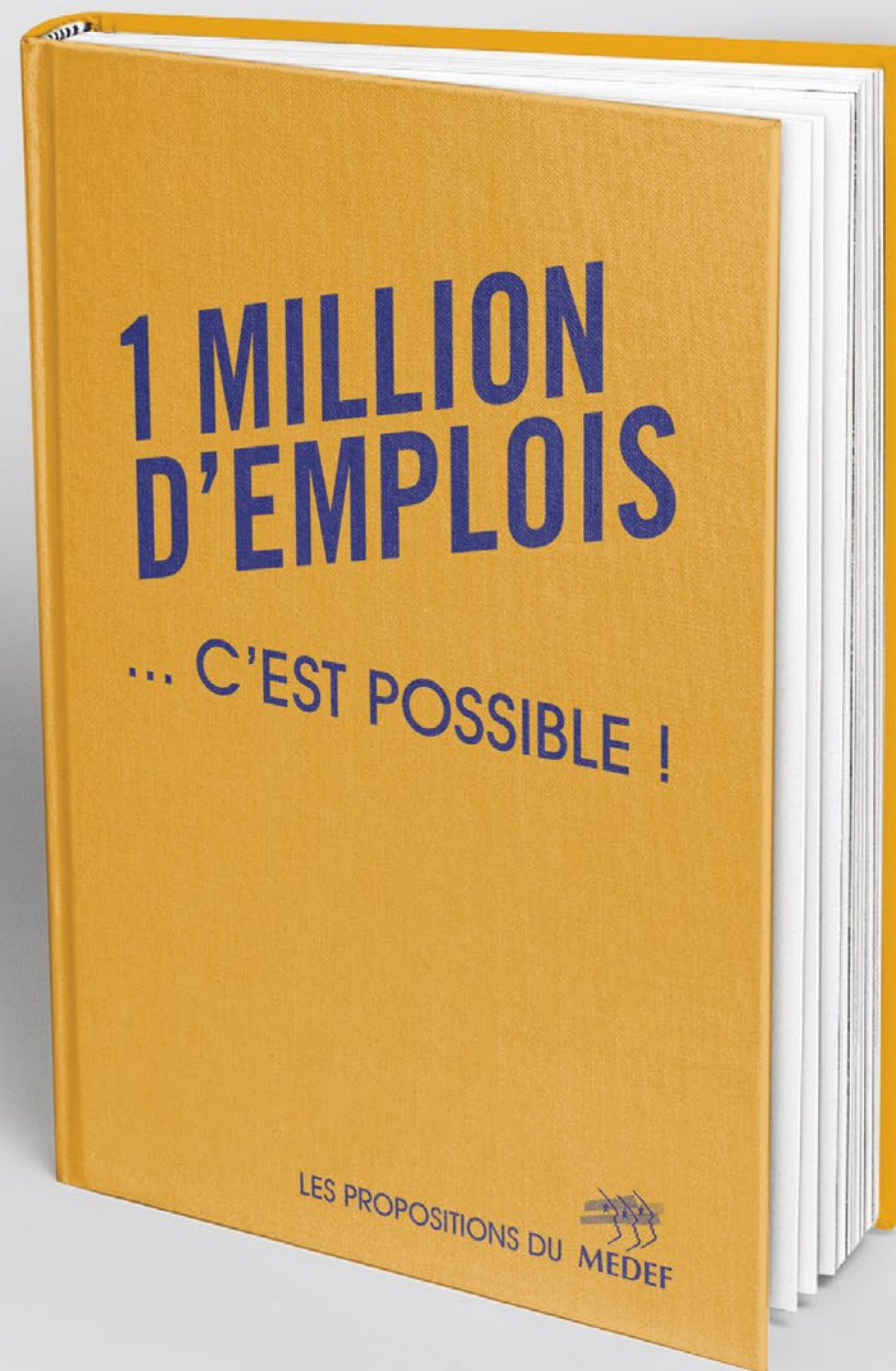
La créance 2014 sur la masse salariale 2013 se situe entre 10,2 et 10,7 milliards d'euros (dont 0,4 au titre de l'IR, le reste au titre de l'IS). Le CICE impute ou rembourse 6,5 milliards comme prévu, dont 4,1 imputés, 2 restitués, et 0,4 au titre de l'IR. Le chiffre définitif sera connu mi-2015.

Les assises de la fiscalité qui se sont tenues de novembre 2013 à avril 2014 ont été construites sur la base des propositions du MEDEF tant pour le choix des thèmes que pour l'organisation des travaux (le MEDEF a coprésidé trois des quatre groupes de travail). Les conclusions de ces assises reprennent nombre de nos propositions, comme la suppression de la C3S intégrée dans le Pacte de responsabilité. Pour l'IS, notre objectif était de parvenir à la publication d'un état des lieux actant que l'assiette n'est pas plus favorable en France que dans les autres pays et démontrant qu'un élargissement de cette assiette serait très néfaste à la compétitivité de nos entreprises. Le relevé de conclusion va totalement dans ce sens. Concernant la gouvernance et le contrôle fiscal, le relevé de décision tient compte de certaines de nos propositions, notamment la demande de suppression de la rétroactivité fiscale et celle de re-création d'une instance d'arbitrage pour dénouer les blocages en contrôle fiscal. A la suite des assises, le MEDEF a continué à intervenir activement l'administration et les cabinets pour que toutes les propositions se traduisent concrètement. En décembre 2014 a été publiée la charte proposant une limitation de la rétroactivité fiscale. Ce n'est qu'une charte sans réelle portée juridique et assortie de trop de limitations mais elle

propose tout de même des évolutions dont il faudra suivre la mise en œuvre. Sur le contrôle fiscal, le MEDEF a continué à dialoguer avec l'administration fiscale et des évolutions vont nous être proposées pour répondre à nos demandes. Concernant la fiscalité locale, les conclusions des assises sont assez décevantes mais il y a toutefois l'affirmation que l'augmentation des impôts locaux ne devrait pas être supérieure au PIB.

L'EMPLOI PRIORITÉ DU MEDEF





« 1 million d'emplois »

L'initiative « 1 million d'emplois » s'est poursuivie et intensifiée en 2014 avec le suivi de tous les travaux de l'équipe Mc Kinsey sur les gisements d'emplois dans les différents secteurs d'activité et la publication du « Livre jaune » 1 million d'emplois à laquelle ont contribué l'ensemble des directions du MEDEF. Tiré à plusieurs milliers d'exemplaires cet ouvrage rassemble les propositions du MEDEF autour de quatre axes d'action : poser les bases d'un nouveau consensus social et d'un nouveau dialogue économique et social dans les entreprises ; avoir une véritable politique de maîtrise des coûts qui pèsent sur les entreprises (coût du travail, de la fiscalité, de l'énergie, de l'euro trop fort, du financement) ; développer une stratégie de relance de l'investissement public et privé (notamment en optimisant la dépense publique) et en favorisant l'investissement grâce à une fiscalité incitative ; lever, à court terme, des « verrous » et « blocages ».



« Beau travail »

Initiative en faveur de l'emploi, et plus particulièrement de l'emploi des jeunes, la campagne TV « Beau travail » a mis en lumière les métiers en tensions à travers 115 programmes courts diffusés aux heures de grande écoute sur France2 et France 3. Suivis par plus de 117 millions de téléspectateurs ces clips ont permis de découvrir des métiers qui embauchent et les formations qui y mènent. Cette campagne a été accueillie de façon très positive par tous. En 2015 la deuxième phase de la campagne « Beau travail » se concrétisera par un déploiement en région à travers une trentaine de salons dédiés à l'orientation et à l'emploi des jeunes avec un stand « Beau travail ». Un site web « www.beautravail.org » complète le dispositif et permet à chacun de visionner à nouveau les épisodes et d'en savoir plus sur les métiers et les formations.

Docteurs en entreprise

Un site interactif « www.mydocpro.org » a été ouvert à destination des doctorants et jeunes docteurs pour aider à la construction d'eportfolio et faciliter l'emploi et l'intégration des docteurs en entreprise en mettant en perspective leur valeur ajoutée.



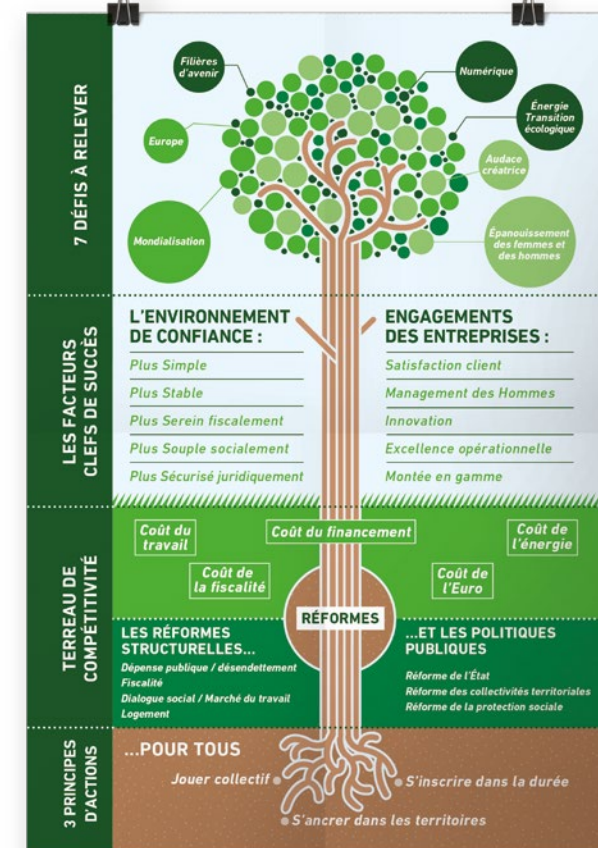
FRANCE 2020 UN MEDEF TOURNE VERS L'AVENIR

L'ENSEMBLE DES COMMISSIONS ET DIRECTIONS DU MEDEF SE SONT PLACÉES EN 2014 SOUS LA BANNIÈRE DU PROJET FRANCE 2020 AFIN DE DÉVELOPPER ENSEMBLE UNE VISION DES DÉFIS DU FUTUR ET DE FAIRE DES PROPOSITIONS POUR Y RÉPONDRE ET PERMETTRE À NOS ENTREPRISES DE CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS. LES TRAVAUX ONT PORTÉ SUR LES SEPT DÉFIS DE « L'ARBRE DE LA CROISSANCE » :

- LES FILIÈRES D'AVENIR ; LE NUMÉRIQUE ; LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ; LA MONDIALISATION ; L'EUROPE ; L'AUDACE CRÉATRICE ; L'ÉPANOUISSEMENT DES FEMMES ET DES HOMMES.



Filières d'avenir



SANTÉ

Les entreprises de la santé, levier majeur en termes d'innovation, de création de richesses et d'emplois et d'amélioration de l'efficacité et de la qualité de notre système de santé, ont été au cœur de l'action du MEDEF en 2014. Les actions phares : plusieurs tribunes publiées dans *les Echos* ; des propositions pour « adopter une approche de réingénierie et favoriser l'efficacité du système de santé au bénéfice du patient ». Et en point d'orgue, l'Espace Innovation de l'Université d'été, entièrement consacré au secteur de la santé.

TOURISME

En 2014, le MEDEF a été un acteur majeur de l'élaboration de la stratégie touristique de la France à travers sa participation aux assises du tourisme. Le MEDEF s'est par ailleurs investi pour défendre l'ouverture dominicale et nocturne des commerces ou des lieux culturels. En 2015, l'objectif est de consolider le positionnement mondial de la France et de faire reconnaître le tourisme comme un pilier de l'économie française.

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Le MEDEF a défendu la libéralisation du transport par autocar. Il a également obtenu des succès en matière de fiscalité des transports à travers la suppression du versement transport régional interstitiel (450 millions d'euros), la suppression de taxes dans le transport aérien (100 millions d'euros) et une gestion équilibrée du dossier explosif de l'écotaxe. En 2015 la priorité sera le développement du transport et de la mobilité durables.

SPORT

Autre filière d'avenir, le sport. En 2014 le MEDEF a, en ce domaine, obtenu des succès en représentant le monde économique au Comité d'organisation du Mondial de Handball 2017 ou au sein du Comité de réflexion sur la candidature de la France aux prochains JO (2024 ou 2028).

INNOVATION OUVERTE

Facteur commun de tous ces marchés du futur... l'innovation. Vision des marchés, qualité de l'offre, rapidité de diffusion des produits et des services sont les conditions de succès de l'innovation. Un défi qui impose la collaboration de toutes les équipes de l'entreprise et le développement de la coopération avec son environnement. L'innovation ouverte, portée par l'intelligence collective et le

maillage territorial, est une des solutions managériales les plus efficaces pour relever ce défi en faveur de la compétitivité et de la création d'emplois. Le MEDEF a donc mis en place en 2014 un baromètre de l'innovation ouverte dont les premiers enseignements ont été débattus lors des premières rencontres de l'innovation ouverte organisées par le MEDEF afin de dresser un état des lieux, de tirer un diagnostic et de proposer un plan d'action pour développer dans les entreprises l'intelligence collective et le « chasser en meute ».



Numérique

Développement durable et transition écologique

Afin d'aider à la transformation numérique des entreprises, le MEDEF a mobilisé en 2014 l'ensemble de son réseau pour répondre à la concertation nationale préalable à la préparation de la loi numérique. Un colloque sur l'identité numérique, dont c'était la quatrième édition a par ailleurs réuni au siège du MEDEF national 300 personnes qui ont débattu de la digitalisation de l'économie. Une collaboration active a été mise en place avec la French Tech et, comme l'an passé, Pierre Gattaz et Geoffroy Roux de Bézieux étaient présents au CES 2015 de Las Vegas, pour valoriser les talents français du digital.

PAQUET EUROPÉEN ÉNERGIE-CLIMAT 2030

Le Conseil européen a conclu un accord sur le Paquet énergie-climat 2030 après 2 ans de travaux dans lesquels le MEDEF a identifié trois défis : des prix de l'énergie élevés ; un manque de cohérence des politiques ; une fragmentation du marché intérieur. Nous avons été entendus sur des points majeurs comme le rééquilibrage des priorités au profit de la compétitivité ; la définition d'un objectif CO2 central et d'objectifs flexibles en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables ; la poursuite des dispositions pour protéger les secteurs industriels exposés à des risques de fuites de carbone. Il reste mobilisé pour que ces priorités se traduisent concrètement dans les nombreux textes à venir (Union de l'énergie).

PRÉPARATION DE LA COP21

Dans la perspective de la conférence climat, le MEDEF souhaite la conclusion d'un accord international ambitieux. Cela permettrait à la France et à l'Europe de maintenir leur position de leader et de ne plus faire la course seules. Le MEDEF poursuit les objectifs suivants : porter une parole forte sur l'enjeu climatique et la compétitivité ; sensibiliser les adhérents ; contribuer à un dialogue multi parties prenantes ; structurer la présence européenne et internationale du business ; valoriser l'offre française et les solutions.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le MEDEF a publié un document intitulé « Economie circulaire : une stratégie de croissance et de compétitivité pour les entreprises » qui s'inscrit dans les principes d'action de France 2020 : jouer collectif ; s'ancrer dans les territoires ; mettre en œuvre un terreau favorable pour se positionner dans la durée. Il s'agit d'une première étape pour sensibiliser les entreprises et parties prenantes à cet enjeu. Il constitue une source d'innovation, un formidable potentiel de croissance durable et de développement pour les entreprises.

RSE

Le Manifeste France 2020 met l'accent sur l'importance de développer des initiatives sectorielles. Pour encourager ces démarches, le MEDEF a publié en partenariat avec l'ORSE un guide qui présente les initiatives RSE de 12 secteurs d'activité. Il s'agit de donner des outils concrets pour les TPE-PME de ces secteurs. Cela contribue également à partager des bonnes pratiques afin d'inciter d'autres secteurs à s'engager.



Europe et International

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Afin de relancer la diplomatie économique en liaison avec le MAE, un séminaire international a été organisé en octobre 2014 en présence de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international.

PRÉSENCE DANS LES CENTRES DE DÉCISIONS

Pour se donner les moyens d'être présent dans les centres de décision tant au niveau européen qu'international, le MEDEF entend augmenter sa représentation à Bruxelles à la hauteur de celle des autres grands pays européens et renforcer son réseau d'influence par des alliances bilatérales avec ses homologues et avec les têtes de pont du G20. L'ouverture d'une délégation en Amérique du Nord et en Asie est également à l'étude. L'ensemble de la communication à dimension internationale a été repensée avec l'ouverture d'un site en anglais, la traduction de toutes nos positions et une présence accrue sur les réseaux sociaux.

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

2014 a vu un renforcement de la coopération franco-allemande avec nos homologues du BDI et du BDA. Elle a été marquée par quatre déclarations conjointes, cinq visites bilatérales, des actions de lobbying communes au plus haut niveau en particulier sur la taxe sur les transactions financières, les textes sur la transparence, les négociations UE-US. Symbole de cette entente la présence du ministre allemand des finances Wolfgang Schäuble à l'Université d'été 2014.

Cette action bilatérale s'est également développée avec nos partenaires italiens, polonais et néerlandais. Par ailleurs le MEDEF a lancé en 2014 les premières bases de la maison des entreprises qui s'ouvrira en 2015 pour accueillir à Bruxelles nos fédérations et leurs entreprises adhérentes, en appui de leur lobbying européen.

Une mobilisation patronale sans précédent a, par ailleurs, entouré les élections européennes avec pour la première fois, un Conseil exécutif du MEDEF à Bruxelles. Une journée de l'Europe à Paris le 24 avril a réuni les présidents des patronats espagnol, polonais, allemand, italien, les têtes de listes et Valéry Giscard d'Estaing. Un kit européen « L'Europe que veulent les entreprises » a été publié et diffusé dans les territoires.

LANCEMENT DU PROJET STRATExIO

Le projet Stratexio™ destinée à accompagner les entreprises exportatrices dans l'élaboration de leurs stratégies d'internationalisation, lancé en janvier 2014, verra ses premiers clubs d'entreprises se lancer au printemps 2015. Après une phase test en 2015, l'expérimentation sera généralisée sur toute la France. BPI France et Coface Garanties publiques vont éditer, sur proposition du MEDEF, un outil public pour financer les exportations de moins de 25M d'euros des PME, PMI et ETI et booster ainsi leur capacité exportatrice.

Audace créatrice

DÉVELOPPEMENT DES TPE PME

2014 a été l'occasion de mobiliser les TPE-PME sur le terrain pour faire remonter leurs besoins et préoccupations, à travers le renforcement et l'animation du réseau des correspondants TPE-PME. Une action de pédagogie et d'information, via des séminaires et des kits, a aussi été menée auprès des plus petites entreprises sur des sujets aussi divers que les cotations Banque de France et assurance-crédit, la fiscalité, le financement du poste clients etc. Le MEDEF a aussi tenu à associer les TPE-PME à tous les grands débats. Un groupe miroir a ainsi été mis en place pour la négociation sur la modernisation du dialogue social afin de faire remonter leurs préoccupations.

ENTREPRENEURIAT

Afin de promouvoir l'Entrepreneuriat le MEDEF a présenté lors du Salon des Entrepreneurs onze engagements en faveur de l'entrepreneuriat pour 2013-2015. 70 % des engagements ont été atteints en 1 an. Un parcours Défense Entrepreneur a été lancé, 20 militaires en reconversion ont été accompagnés dans leur démarche. Dans le même esprit, pour développer l'entrepreneuriat dans les quartiers, un parcours Audace créatrice a été imaginé, il a permis la formation de 15 jeunes de Cergy. Une vidéo « C'est quoi une entreprise ? », et des supports numériques d'animation de cours ont été réalisés à destination des enseignants.

Épanouissement des femmes et des hommes

INNOVATION SOCIALE ET MANAGÉRIALE

Le MEDEF a travaillé à la réorientation des attentes du gouvernement en matière de lutte contre les discriminations lors de la Grande conférence sociale, en prenant le lead du groupe de travail sur ce sujet. Pour la 3ème année consécutive il a publié à l'automne 2014 son baromètre sur le climat d'égalité des chances. Un état des lieux sur la parité a été effectué au sein de nos mandats nationaux ainsi qu'une enquête qualitative auprès de nos adhérents sur les freins à l'égalité professionnelle dans les TPE-PME et des fiches pédagogiques ont été éditées et diffusées : Pacte diversité, « tirer parti de tous les talents » ; Convictions religieuses en entreprise ; Identité de genre et orientation sexuelle en entreprise ; Expériences professionnelles à travers les générations...

ÉPARGNE SALARIALE ET ACTIONNARIAT SALARIÉ

Afin de développer ces deux leviers de motivation de cohésion et de compétitivité, le MEDEF a présenté en juillet 2014 ses propositions pour « Mieux associer les salariés à la performance de l'entreprise ». Ces propositions ont nourri la table ronde sur les rémunérations et l'épargne salariale de la Grande conférence sociale et nombre d'entre elles ont été reprises dans le rapport final du COPIESAS. La 1ère délibération sociale sur l'épargne salariale a également été organisée. Tout cela a

permis d'aboutir à des orientations positives de la part des pouvoirs publics : suppression de la prime de partage des profits ; amélioration du cadre réglementaire portant sur l'association des salariés au capital de l'entreprise (actions gratuites, BSPCE)...



L'Université d'été sous le signe de France 2020

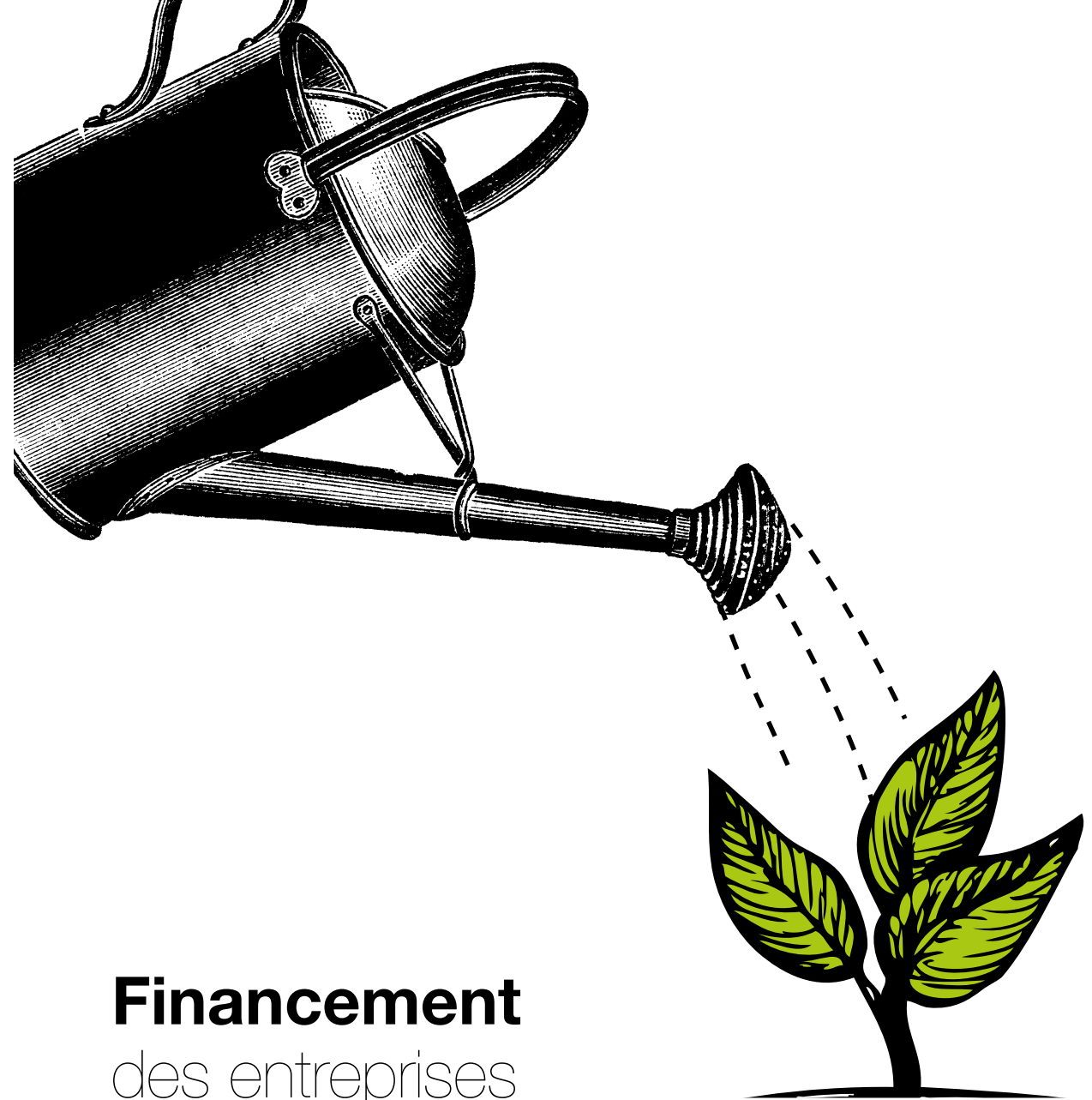
L'ÉDITION 2014 DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

était elle aussi placée sous la bannière France 2020. Elle s'est tenue les 27 et 28 août sur le thème « Une France qui gagne dans un monde qui bouge » et a connu une audience et un retentissement médiatique record. 95,07 % des participants se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits lors de l'enquête de satisfaction qui a suivi l'événement. L'Université d'été du MEDEF s'est donc vraiment installée comme l'événement politique et économique incontournable de la rentrée française, comme ont pu en témoigner la présence du Premier ministre Manuel Valls et sa déclaration d'amour à l'entreprise, ou encore celle du ministre des Finances allemand Wolfgang Schäuble. L'UE s'internationalise chaque année davantage, en 2014, 13 pays étaient représentés, des Etats-Unis à la Chine en passant par l'Allemagne, la Finlande ou les pays du Golfe. Parmi les intervenants ayant le plus marqué les esprits on peut citer : le PDG de Michelin Jean-Dominique Sénard, la présidente de Xerox Ursula Burns, l'ancien ambassadeur chinois Wu Jianmin, le maire de Bordeaux Alain Juppé, le président de Scor Denis Kessler... et bien sûr Manuel Valls et Wolfgang Schäuble. Quant aux raisons qui poussent les participants à venir à l'Université d'été, arrive très largement en tête le souhait d'alimenter leur réflexion sur des sujets de société sortant du champ traditionnel de l'entreprise. L'espace Innovation qui était cette année consacré au secteur de la santé, a lui aussi connu une audience en forte hausse.



UN COMBAT QUOTIDIEN POUR AMÉLIORER LE TERREAU DE COMPÉTITIVITÉ

“
Une loi pour
libérer
l'économie
”



Financement des entreprises

Un travail intensif a été mené en 2014 sur le financement des entreprises : enquêtes sur le financement des TPE-PME et accompagnement des évolutions du financement des entreprises induites par le nouveau contexte réglementaire. Le MEDEF a ainsi poussé le PEA-PME, incité les pouvoirs publics à revoir les règles d'investissements des investisseurs institutionnels pour davantage d'investissements dans les entreprises, contribué aux travaux visant à rendre accessible aux ETI et grosses PME le financement par placement privé de prêts et obligations, travaillé sur les outils de financements du poste clients... En matière d'information financière et comptable, il a obtenu qu'au moins, les micro-entreprises sujettes à concurrence étrangère puissent, sur demande, ne pas publier leurs comptes. Le MEDEF a aussi eu un fort impact sur la réforme du dispositif européen d'adoption des

normes comptables internationales.

Le MEDEF a par ailleurs énormément contribué à ce que le passage de l'ensemble des entreprises aux moyens de paiement européens (SEPA) se fasse dans de bonnes conditions et sans aucun incident majeur sur la trésorerie des entreprises.

RÉGULATION FINANCIÈRE ET POLITIQUE MONÉTAIRE

Le MEDEF a beaucoup agi pour un changement de paradigme des instances européennes en ce qui concerne les priorités en matière de régulation financière, afin de privilégier le financement de la croissance et de l'investissement, notamment à travers ses réponses aux consultations de la Commission européenne sur le financement de long terme et lors des débats du Parlement européen sur la mise en place de fonds européen de long terme. Il a ainsi obtenu l'élargissement du spectre des entreprises

éligibles à ces fonds.

Il est également intervenu tout au long de l'année auprès des pouvoirs publics français et européens pour obtenir dénoncer les effets négatifs sur le financement des entreprises qu'entraîneraient certains projets tels que la taxe européenne sur les transactions financières ou la réforme de la structure des banques ;

Le MEDEF a également pris position sur l'euro et l'action de la Banque centrale Européenne.

Fiscalité

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DU CIR

L'observatoire du CIR (Crédit Impôt Recherche) a été amélioré avec 40 indicateurs pertinents pour partager avec les pouvoirs publics et les parlementaires les vrais chiffres sur l'impact du CIR et en finir avec les mauvais procès. Le MEDEF est aussi intervenu pour obtenir la sanctuarisation du CIR, qui rappelons-le a permis entre 2008 et 2012 d'augmenter de 20 % les effectifs privés de la R&D et de créer 28 000 emplois. Il a par ailleurs proposé des mesures de simplification et a contribué à la mission innovation de la médiation inter-entreprises sur les modalités d'arbitrage en cas de contentieux sur l'éligibilité des projets de recherche.

HOLDING ANIMATRICE

A l'initiative du MEDEF et de l'Asmep-ETI, Bercy a accepté de revoir le dispositif holding animatrice qui concerne notamment les dispositifs outils de travail en ISF, le pacte Dutreil et la transmission. A l'issue des travaux menés avec Bercy et l'administration fiscale, le projet qui devrait être publié, prévoit des améliorations très importantes par rapport à la situation actuelle.

TVA

Le MEDEF est intervenu sur le changement de taux, l'autoliquidation de la TVA avec élaboration de la FAQ et réception de la DLF, le changement des règles de taxation pour les prestations de services électroniques et la mise en place du mini-guichet unique. Après plus de 20 ans de combat, le MEDEF a également réussi à inciter le gouvernement à réformer le paiement de la TVA pour nos importations. Durant une première phase de tests, un certain nombre d'entreprises, pourront, si elles le souhaitent, centraliser le paiement de leur TVA sur leur importation sur leur déclaration mensuelle au lieu d'avancer la TVA au passage des frontières puis de la payer réellement sur leur déclaration fiscale mensuelle. Ce premier succès permettra des gains de trésorerie importants pour les entreprises et une nouvelle attractivité pour les plateformes logistiques françaises.

VERSEMENT TRANSPORT INTERSTITIEL

La loi de finances pour 2014 comprend aussi la suppression du versement transport interstitiel qui faisait peser sur les entreprises de plus de 9 salariés une nouvelle charge fiscale auparavant circonscrite à celles situées dans un périmètre de transport urbain. Sans l'intervention du MEDEF le VT interstitiel aurait représenté une charge fiscale supplémentaire de 450 millions d'euros par an pour les entreprises à partir du 1er janvier 2015.

Consommation

Le MEDEF a travaillé en 2014 à éviter que la France ne connaisse des dérives « à l'américaine » en matière d'action de groupe, en introduisant un certain nombre de garde-fous dans la loi « consommation » de mars dernier. Un colloque sur l'action de groupe a été organisé en partenariat avec un cabinet d'avocats et a réuni près de 200 participants. Le MEDEF s'est impliqué pour faire échouer ou minimiser l'impact d'initiatives législatives sur la prétendue « obsolescence programmée » et pour la préservation des médiateurs d'entreprise dans le cadre de la transposition en France de la directive européenne sur la médiation de la consommation. Il a poursuivi un dialogue étroit avec les associations de consommateurs, organisé quatre rencontres « Parlons consommation » et élabore un guide pratique sur « Les relations clients à l'heure du numérique ».

“ Une fiscalité
des transports
moins lourde ”

Développement durable



ÉNERGIE

Le MEDEF a été extrêmement actif dans le processus de préparation du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte afin de faire de ce texte un levier de compétitivité. Il a obtenu satisfaction sur plusieurs points : définition d'une stratégie bas carbone ; intégration de l'enjeu du prix de l'énergie compétitif ; mobilisation de l'ensemble des filières industrielles ; ajout de dispositions pour les industriels fortement consommateurs (électro et gazo-intensifs) ; reconnaissance de la complémentarité entre les actions d'efficacité énergétique active et passive ; réforme du financement des énergies renouvelables... Il reste mobilisé pour simplifier les objectifs encore trop nombreux et assurer un pilotage économique de la transition (PPE...).

CHANGEMENT CLIMATIQUE

En complément de la préparation de la COP21 le MEDEF a contribué aux travaux de l'administration et de la Commission européenne et aux débats du Parlement européen sur les évolutions de l'ETS (relance du marché, réforme post 2020, fuites de carbone...) ainsi que sur les modalités des bilans GES.

CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

La conférence environnementale 2014 a porté sur trois thématiques : mobilisation nationale vers la COP21 sur les enjeux de climat et de biodiversité ; transport et mobilité durables ; santé et environnement. Le MEDEF s'est attaché à faire valoir le point de vue des entreprises, en veillant

notamment à ce que les décisions prises s'inscrivent bien dans le contexte économique difficile que nous traversons. Il a veillé à promouvoir la recherche, l'innovation et les solutions qu'apportent les entreprises. Il a insisté sur la nécessité d'éviter les démarches réglementaires nationales isolées pour privilégier les réglementations au niveau européen, voire mondial. La feuille de route issue de la conférence a abouti à 74 mesures dont le MEDEF suivra l'application.

PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES

Le MEDEF a été très mobilisé : participation active à l'élaboration du plan déchets 2014-2020 qui fixe de nouveaux objectifs aux entreprises ; projet de révision de la gouvernance des filières « REP » (Responsabilité Elargie du Producteur) ; titre relatif à l'économie circulaire dans le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte ; au plan européen, participation aux travaux d'élaboration du Paquet Economie circulaire de l'Union européenne.

SANTÉ ENVIRONNEMENT

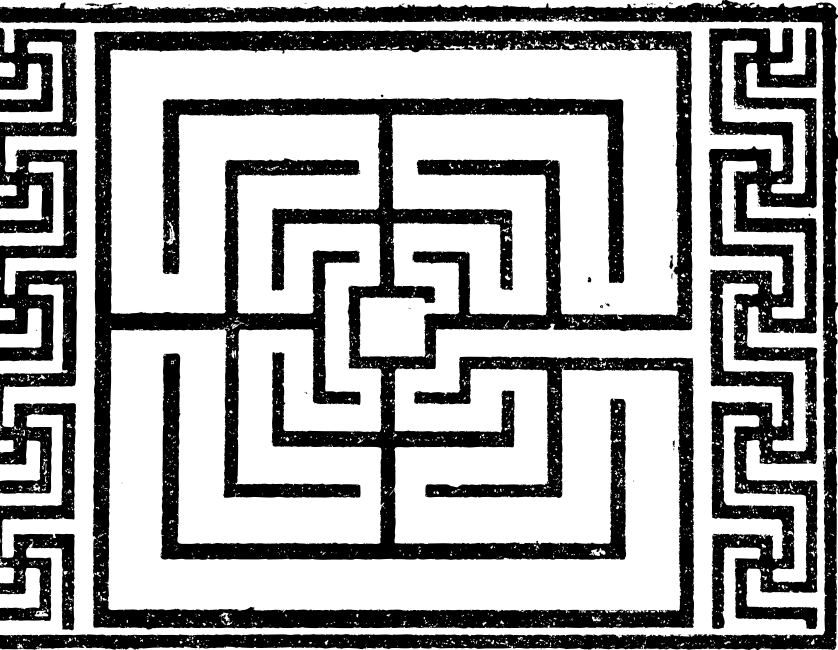
Les questions de Santé environnement ont fait l'objet de nombreux travaux et initiatives auxquels le MEDEF a participé pour assurer la prise en compte des enjeux pour les entreprises : Stratégie nationale perturbateurs endocriniens, Plan national Santé Environnement 3 et mesures issues de la Conférence environnementale.

RÈGLEMENTATION TECHNIQUE

Le MEDEF s'est attaché à faire valoir l'intérêt des entreprises sur les dossiers techniques à forte incidence sur le quotidien (réglementation sur les Installations classées pour la protection de l'environnement, réglementation séismes, garanties financières dans le domaine des sols, contrôle des ICPE, paquet air, projet de loi biodiversité, politique de l'eau et gouvernance des comités de bassin...). En matière de simplification, nos efforts ont été couronnés de succès puisqu'après 3 ans de négociations avec les pouvoirs publics le décret dit « Triman », (relatif à l'affichage des consignes de tri) permet aux entreprises de choisir le support pour l'application de ce nouveau logo sans imposer un marquage sur le produit.

RSE

Le MEDEF a activement contribué aux travaux de la plateforme RSE pour que l'enjeu central de la compétitivité des entreprises françaises soit systématiquement intégré dans les réflexions des trois groupes de travail : RSE et compétitivité des PME, transparence gouvernance et ISR (évolution des obligations de publication d'informations financières), responsabilité des entreprises sur leurs chaînes de valeur à l'international (lien avec la proposition de loi sur le devoir de vigilance des entreprises multinationales à l'égard de leurs filiales, fournisseurs et sous-traitants).



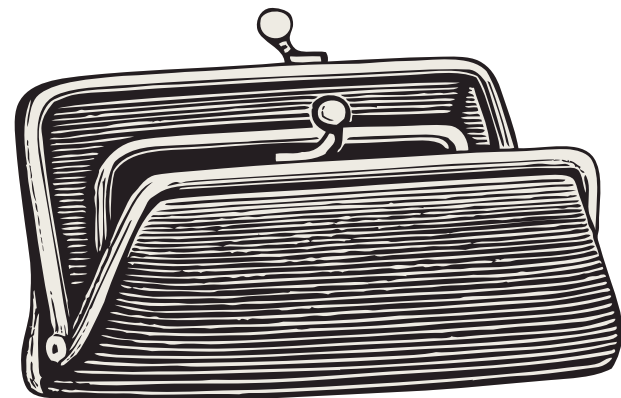
Simplification

Dépenses publiques

Tout au long de 2014 le MEDEF a été étroitement associé aux travaux de la commission Mandon-Grandguillaume-Poiternal, et a été un des principaux contributeurs du « Choc de simplification ». Sur les 80 mesures que nous avons proposées, beaucoup ont été reprises par le gouvernement. Cela concerne l'environnement (décret « Triman »), le logement, l'urbanisme, la « fabrique de la loi », l'extension du champ des études d'impact, le développement de l'expérimentation... Sans oublier la simplification de la feuille de paye et la non-rétroactivité fiscale.

Parmi ces mesures de simplification, il faut également noter l'aménagement du dispositif temps partiel dans la loi de simplification de la vie des entreprises. Pour assouplir un dispositif rendu extrêmement rigide par les députés lors de la transposition de l'ANI du 11 janvier 2013, notamment sur la question du dédit du salarié ayant demandé à travailler moins de 24 heures, le MEDEF a obtenu le vote d'un renvoi du dispositif à une ordonnance de simplification.

Des propositions pour la réduction des dépenses publiques ont été rendues publiques lors d'un colloque organisé le 17 juin 2014 et présentée au gouvernement et aux parlementaires. Dans le même esprit, le MEDEF a coproduit avec l'Institut Montaigne un document sur la durée du travail dans la sphère publique et lancé une série de colloques afin de faire du benchmark avec les pays comme le Canada, qui ont su réduire leurs dépenses publiques.



“
Simplification
tous azimuts
”

Droit de l'entreprise

SECRET DES AFFAIRES

Le MEDEF a été étroitement associé aux travaux préparatoires de la proposition de loi sur le secret des affaires et a participé activement aux discussions sur la proposition de directive sur le même sujet à Bruxelles. Un colloque organisé au MEDEF sur le sujet, a réuni les principaux acteurs du dossier et plus de 200 participants. L'objectif est de renforcer la protection du savoir-faire et du patrimoine immatériel des entreprises.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

La mise en place du Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise (HCGE), prévue par le code AFEP/MEDEF de juin 2013 a contribué à écarter une intervention législative en matière de gouvernement d'entreprise et de rémunération des dirigeants. Le premier rapport d'activité du HCGE, publié en octobre 2014, a confirmé l'efficacité de la régulation professionnelle concertée et contrôlée en faveur de laquelle œuvre le MEDEF depuis 20 ans.

COMMANDE PUBLIQUE

Le MEDEF a contribué à la réforme de la commande publique à la faveur de la publication en mars 2014 des nouvelles directives sur le sujet. Il s'agit à terme d'aboutir à l'adoption d'un grand code de la Commande publique. Cela a consisté en l'élaboration et l'adoption d'un décret portant mesures de simplification des procédures « orienté PME ». Par ailleurs nous avons pris largement position en faveur des Partenariats Public Privé et en particulier des contrats de partenariats. Cette position était attendue alors que ce type de dispositifs souffrent d'attaques souvent disproportionnées et injustifiées.

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Le MEDEF a été un contributeur très actif au sein des sept groupes de travail mis en

place par le gouvernement à la suite des Etats généraux de la modernisation du droit de l'environnement. Il a d'ores et déjà obtenu des avancées en termes de clarification et de réduction des délais d'instruction et de jugement ainsi que de simplification des procédures (permis unique, certificat de projet).

DROIT DES SOCIÉTÉS ET DROIT BORSIER

Le MEDEF a participé à l'élaboration des réformes, abouties ou en cours, tant au niveau interne que communautaire en s'attachant à défendre l'attractivité de la Place de Paris et à favoriser l'accès de toutes les entreprises au marché unique.

DROIT DE LA CONCURRENCE

Aux fins d'assurer le droit à la réparation des entreprises victimes de pratiques anti-concurrentielles tout en garantissant l'efficacité de l'action des autorités publiques, le MEDEF a participé aux débats concernant la directive sur les actions en réparation à la suite d'infractions au droit de la concurrence, adoptée en novembre 2014. Notre intervention a permis en particulier d'éviter l'élargissement du champ d'application du texte aux recours collectifs et de clarifier les règles d'accès aux preuves contenues dans les dossiers des autorités de concurrence.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réforme européenne sur la protection des données personnelles, le MEDEF a poursuivi son action, en liaison avec BusinessEurope, afin de conserver un cadre réglementaire équilibré, général, proportionné, technologiquement neutre et limitant les distorsions de concurrence entre les entreprises établies dans l'Union européenne et celles établies dans les pays tiers. Pérennisant les moments d'échanges

initiés en 2012 entre la CNIL et les entreprises, le MEDEF a organisé trois rencontres en 2014 sur les plaintes reçues par la CNIL, les nouveaux usages du numérique ainsi que la protection des données en Europe et dans le monde.

NUMÉRIQUE

Le MEDEF a pris position sur plusieurs propositions de loi comportant des dispositions potentiellement désastreuses pour l'économie numérique et notamment la proposition de loi relative à la sobriété, à la transparence et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques ou encore celle visant à limiter l'usage des techniques biométriques. Il a par ailleurs participé à la concertation sur le numérique, lancée le 4 octobre 2014 par le Premier ministre, concertation, visant à préparer le projet de loi numérique qui devrait être présenté par le Gouvernement en 2015.

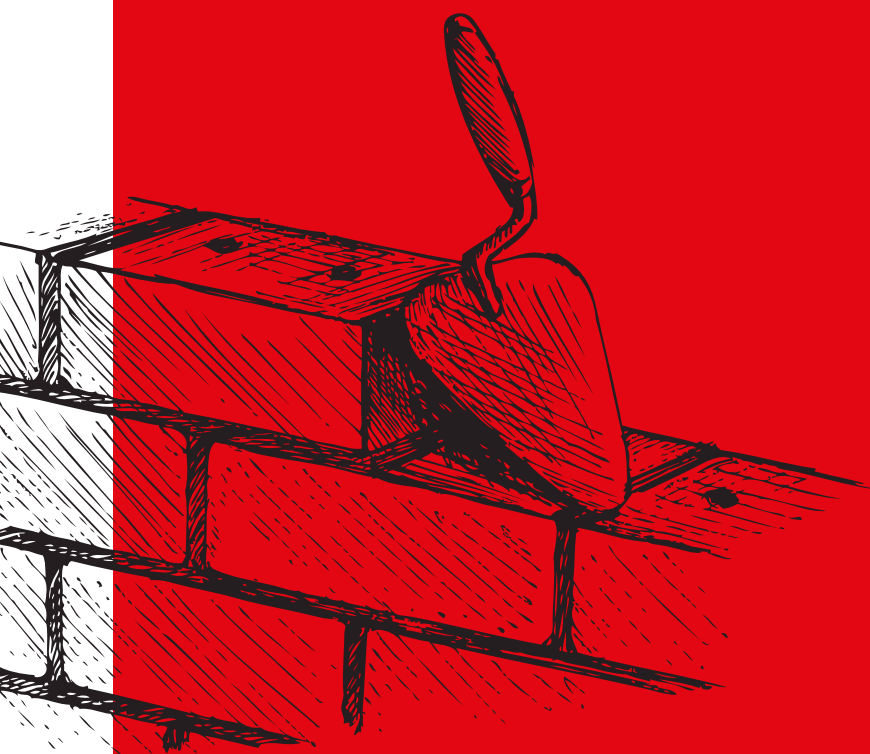
RÉSEAUX SOCIAUX

Le MEDEF a publié début septembre un guide pratique intitulé « Réseaux sociaux et entreprises : quels enjeux juridiques ? », sous la forme de douze questions/réponses, afin d'informer et de sensibiliser les entreprises aux enjeux juridiques liés à l'utilisation des réseaux sociaux. Une conférence, organisée en octobre, a rassemblé près de deux cents participants qui ont échangé sur ce sujet.

JUSTICE CONSULAIRE

Le MEDEF est très attentif à ce que les juridictions et, en particulier, les tribunaux de commerce, répondent aux attentes des entreprises. Il est intervenu dans le cadre du projet de loi portant réforme de la justice commerciale, puis au cours des débats sur les tribunaux de commerce auxquels, afin de préserver l'efficacité de la justice consulaire, en défendant une approche pragmatique de l'institution.

CONSTRUIRE UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



“

Réforme de
l'assurance chômage :
**900 M€ d'économies
annuelles.**

”

MODERNISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET TEMPS PARTIEL

Le MEDEF a poursuivi la mise en œuvre des dispositions de l'ANI conclu en 2013 et veillé à ce que son application respecte les orientations définies. Il a œuvré en particulier pour que le dispositif temps partiel sur les 24 heures minimales soit reporté puis corrigé, via une ordonnance publiée fin janvier 2015, afin de supprimer les effets néfastes sur l'emploi de la loi du 14 juin 2013.

Le MEDEF prépare désormais la nouvelle étape de la réforme du marché du travail visant à tuer la peur de l'embauche et à relancer la dynamique économique.

ASSURANCE CHÔMAGE ET CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE (CSP)

L'accord conclu le 22 mars 2014 avec les partenaires sociaux sur la réforme de l'assurance-chômage a permis, pour la première fois depuis 1958, de réaliser 900 M€ d'économies annuelles sans augmentation des cotisations pesant sur les entreprises. Cette réforme reste imparfaite face à l'ampleur des déficits existants et devra être complétée au plus vite, mais elle a permis de faire un premier pas. Une autre négociation pour l'adaptation du contrat de sécurisation professionnelle s'est soldée par la signature unanime d'un accord.

MODERNISATION DU DIALOGUE SOCIAL

Très grand chantier de l'année 2014, cette négociation a mis au jour les domaines nécessitant d'urgentes réformes pour améliorer le fonctionnement des institutions représentatives dans l'entreprise et le dialogue social. Quatre axes ont guidé les propositions du MEDEF :

- la simplification opérationnelle du dialogue social pour améliorer son efficience ;
- l'allègement des contraintes qui pèsent aujourd'hui sur les entreprises ;
- la baisse des coûts liés au dialogue social ou a minima le maintien du coût actuel avec de nouveaux services pour les entreprises ;
- la « montée en compétences » des représentants du personnel car avoir des interlocuteurs formés et compétents est un gage de responsabilité et d'efficacité.

Les partenaires sociaux ne sont pas parvenus à un accord mais la négociation aura au moins permis de faire avancer le débat.

REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE

Engagée par la loi du 5 mars 2014, la définition des règles applicables à la représentativité patronale a donné lieu à un travail de réflexion important sur la préparation des textes d'application,

conduit avec les adhérents.

Des critères ont été fixés qui mettent l'adhésion des entreprises au centre de la mesure de la représentativité. Elle sera certifiée pour la première fois par les commissaires aux comptes de chaque organisation, au titre de l'année 2015.

Les arrêtés de représentativité seront pris par la ministre du Travail sur cette base en 2017.

Le MEDEF accompagnera ses adhérents pour la mise en œuvre de cette réforme.

JUSTICE PRUD'HOMALE

Tout au long de l'année 2014 le MEDEF a élaboré sa doctrine pour participer aux débats sur la Justice au XXI^{ème} siècle, à la réforme des juridictions prud'homales et au projet de loi relatif à la désignation des conseillers prud'hommes. Le MEDEF a réaffirmé son attachement à une juridiction du travail paritaire qui respecte pleinement les droits de la défense.

DÉTACHEMENT DE SALARIÉS D'UN AUTRE ÉTAT MEMBRE

Le MEDEF a participé aux travaux préparatoires de la réforme du code du travail, pour mieux encadrer les opérations de détachement régies par la directive européenne et pour empêcher les opérations de dumping social. La loi a été adoptée en juillet 2014 et les décrets d'application sont en instance de parution.

Faire de notre système de protection sociale **un atout pour la compétitivité**

Un bon système de protection sociale peut être un atout pour la compétitivité d'un pays (mobilité, talents, prise de risque...). Mais aujourd'hui le poids des charges sociales sur les entreprises et le niveau des dépenses sociales exigent une adaptation profonde de notre modèle aux réalités économiques et sociales. Au-delà du chantier de la réforme du financement de la protection sociale et de la baisse du coût du travail, le MEDEF a poursuivi en 2014 son action pour réformer le système et mieux accompagner et sécuriser les entreprises dans leurs obligations sociales.

DÉPENSER MOINS, DÉPENSER MIEUX

Le MEDEF a été en soutien des efforts d'économies annoncé par les pouvoirs publics de 50 Mds€ d'ici 2017. Cet effort de réduction des dépenses publiques et sociales est indispensable au redressement de notre pays. Concernant le système de santé, il a formulé des propositions courageuses pour réformer en profondeur le système de soins dans un document intitulé « Réforme du système de santé : il y a urgence » et mobiliser les gains d'efficacité que de nombreux rapports ont mis en évidence. Présent dans les instances de Sécurité sociale, le MEDEF a défendu une baisse des dépenses de gestion des organismes sociaux lors des discussions sur les conventions d'objectifs et de gestion (COG) entre l'Etat et les caisses nationales renégociées en 2014. Grâce au soutien exigeant qu'il a apporté, près de 1,2 Md€ seront économisés sur la période 2015-2017. Ces gains de productivité sont possibles sans baisse de la qualité de service par une modernisation des systèmes d'information et un effort de simplification. S'agissant des retraites complémentaires dont les partenaires sociaux ont l'entière responsabilité (pilotage des régimes mais aussi gestion de ces régimes), l'année 2014 a été marquée par la mise en œuvre des mesures courageuses et responsables décidées fin 2013 (objectif 300 M€ d'économie de gestion dans les régimes complémentaires de retraite Agirc et Arrco à horizon 2017) et la préparation de la prochaine négociation paritaire qui doit commencer en février 2017.

PRÉVOYANCE, SANTÉ AU TRAVAIL, DÉCLARATIONS SOCIALES : SÉCURISER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

La complexité et l'instabilité de la réglementation sont un des freins au « terreau » de compétitivité tout comme le nombre de déclarations sociales. Partant de ce constat, le MEDEF a formulé en 2014 des propositions pour :

- sécuriser et accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de la généralisation de la complémentaire santé prévue au plus tard le 1er janvier 2016. Le MEDEF a notamment obtenu l'instauration d'une période transitoire pour la mise en conformité des contrats collectifs d'entreprise au nouveau cahier des charges des « contrats responsables ». Ses propositions sur la procédure de mise en concurrence transparente en cas de recommandation ont largement été reprises. En 2015 comme en 2014, le MEDEF sera vigilant sur le maintien des exemptions d'assiette de cotisations et demandera de nouveaux outils de sécurisation juridique (rescrit social simplifié et accéléré...);
- simplifier la réglementation santé au travail dans le cadre de la préparation du prochain Plan santé au travail et les obligations qui pèsent sur les entreprises en matière de médecine du travail.

Le MEDEF a aussi continué à soutenir le chantier très structurant de la Déclaration sociale nominative (DSN). Avec la DSN,

les déclarations sociales à réaliser seront remplacées par l'émission d'un flux unique de données issues de la paie = un seul envoi suffit. En collaboration avec le Groupement d'intérêt public « modernisation des déclarations sociales » (GIP-MDS), le MEDEF a organisé plusieurs réunions d'information et d'échanges avec les MEDEF territoriaux, les fédérations professionnelles et leurs entreprises pour préparer l'arrivée de DSN avec une première étape obligatoire au premier semestre 2015 et lever les difficultés juridiques qui demeurent pour en faire un vrai outil de simplification au service des entreprises.

PÉNIBILITÉ

Tout au long de l'année, le MEDEF s'est mobilisé avec l'ensemble de ses adhérents pour dénoncer le dispositif du compte de prévention de la pénibilité instauré par la loi du 20 janvier 2014 sur les retraites et en particulier sa complexité, son coût et ses effets négatifs pour la prévention. Cette action a permis d'obtenir le report au 1er janvier 2016 de l'entrée en vigueur de 6 facteurs de pénibilité sur 10 et l'annonce fin 2014 d'une mission, confiée conjointement à un parlementaire et à un chef d'entreprise, qui a pour objectif d'évaluer et proposer des mesures de simplification de la mise en œuvre du compte pénibilité pour les entreprises.





Éducation-Formation

RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

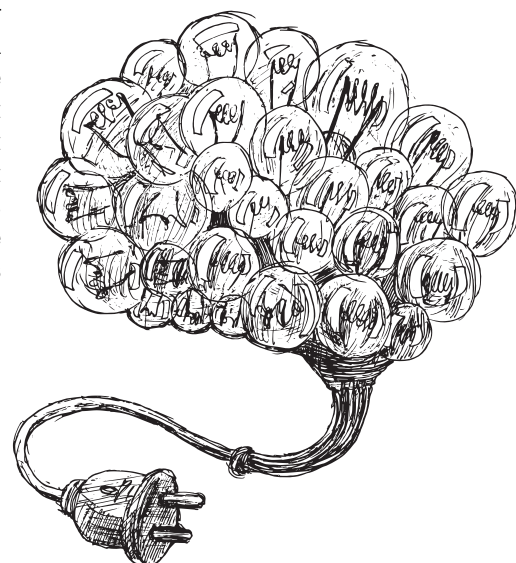
2014 a été marquée par les suites de la négociation sur la formation professionnelle et de la loi du 5 mars 2014. L'Accord National Interprofessionnel du 14 décembre, conclu par le MEDEF, l'UPA, le CFDT, LA CFE-CGC, la CFTC et la CGT-FO, et la loi qui l'a retranscrit, pour l'essentiel, modifient profondément un système dont les bases ont été posées il y a plus de quarante ans.

A la logique de dépenses, conséquence de l'obligation fiscale de financement de la formation professionnelle, se substitue une logique d'investissement marquée par la responsabilité des entreprises et une incitation à une plus grande qualité des formations. Pour autant, l'effort de mutualisation au profit des petites et moyennes entreprises, est multiplié par 10. La réforme est aussi marquée par la création du CPF (Compte Personnel de Formation) mutation du DIF (Droit Individuel à la Formation). Le CPF doit permettre à chacun de conduire un projet personnel qualifiant et tourné vers les besoins du marché du travail. La réforme vise à accroître les compétences des

salariés et des demandeurs d'emploi, gage de compétitivité des entreprises et de sécurisation des parcours professionnels, dans un environnement simplifié.

La réforme est entrée en vigueur le 1er janvier 2015. Au 31 décembre 2014, 21 régions métropolitaines avaient déjà fourni une première liste de formations éligibles au CPF.

L'accompagnement de la réforme a été complété par la promotion du « pacte de l'alternance » contenant les propositions du MEDEF pour développer l'alternance et l'apprentissage. Certaines de nos propositions ont été reprises par le Gouvernement à l'occasion notamment de la Grande conférence sociale de juillet dernier.



La réforme de la formation professionnelle révolutionne notre système de formation

ÉDUCATION-ENTREPRISE ET FORMATION INITIALE

STRATÉGIE NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2014, le MEDEF a contribué à l'élaboration d'une Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (StraNES) qui, comme le prévoit la loi Fioraso du 22 juillet 2013, doit définir les grandes orientations à 5 ou 10 ans des formations supérieures en France. Ce chantier doit aboutir début 2015.

MISE EN PLACE D'UN PARCOURS D'ORIENTATION POUR TOUS LES COLLÉGIENS DE LA 6^e À LA 3^e

La loi Peillon de 2013 rend obligatoire en 2015, un « Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel » (PIODMEP) pour les élèves de la 6^e à la terminale. Le MEDEF a fait des propositions pour construire ce parcours. Des expérimentations ont été mises en œuvre dès janvier 2015, dans les collèges volontaires, avant une généralisation à la rentrée.

SEMAINE ÉCOLE-ENTREPRISE 2014

La 15^e édition de la Semaine Ecole Entreprise avait pour thème : « Innovation, numérique, ouverture internationale : quelle entreprise en 2020 ? ». Plus d'une centaine d'initiatives ont permis aux des élèves, professeurs et parents de découvrir et mieux connaître l'entreprise et les métiers de demain. Le MEDEF a également développé

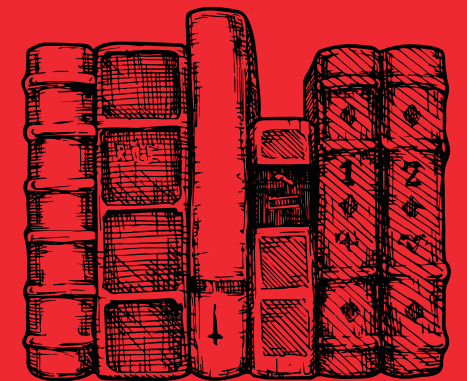
des outils : kit de découverte « C'est quoi une entreprise ? » et kit de découverte des métiers « Beau Travail ! » pour les enseignants et les élèves. Ces kits serviront de supports dans le cadre des dispositifs d'accompagnement des décrocheurs scolaires.

ÉLABORATION D'UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES EDD POUR LA FORMATION DE TOUS LES ÉTUDIANTS ET CONTRIBUTION AU TEST MONDIAL « SUSTAINABILITY LITERACY TEST »

Le MEDEF a été associé aux travaux du groupe de travail, co-piloté par la Conférence des présidents d'université et la Conférences des grandes écoles dans l'objectif de créer un test mondial de connaissances en matière de développement durable « the sustainability literacy test » et de rédiger un référentiel de compétences DD pour tous les étudiants de BTS, d'université ou de grande école. Ces deux outils ont été présentés lors de la Conférence mondiale de Nagoya en novembre 2014.

REFONTE DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DES DIPLÔMES PROFESSIONNELS

La dévalorisation de l'enseignement professionnel tient souvent à la perception, justifiée ou non, que les diplômes préparent insuffisamment à la vie et l'évolution professionnelles. Cela pénalise les jeunes et dissuade beaucoup d'entreprises de se lancer dans l'aventure de l'apprentissage. Plusieurs critiques récurrentes sont



avancées : les diplômes sont bâtis sur une logique de savoirs et de connaissances, et non de compétences ; la description des emplois-cible s'appuie sur une liste de tâches qui conduisent à une trop grande standardisation ; les évaluations certificatives ne sont pas en mesure de garantir la maîtrise des compétences professionnelles visées par le diplômé... Pour tenter d'y remédier, la Grande conférence sociale 2014 a lancé une expérimentation pour mieux associer les entreprises à la construction, à l'évolution des diplômes et à l'élaboration de la carte des formations. Sous l'impulsion du MEDEF, plusieurs branches professionnelles (Fédération de la plasturgie, UIMM, FIEEC, UIC, Fédération de la propreté, FFSA, UCV, ANFA) se sont engagées dans cette expérimentation.

Logement



L'élément le plus significatif de l'année 2014 est le retour à la contractualisation entre l'Etat et l'UESL pour la détermination de l'emploi des ressources d'Action Logement sur la période 2015/2019. Les principales avancées obtenues sont un recentrage de l'emploi de ces ressources sur la satisfaction des besoins effectifs des entreprises et de leurs salariés et la mise en œuvre d'un mix d'interventions sous forme de prêts et de subventions permettant de pérenniser le modèle financier d'Action Logement, sur fond de réduction des ponctions opérées de façon unilatérale par l'Etat :

- engagement de l'Etat à réduire progressivement ses prélèvements de 1,2 Md€ à 500 M€ par an sur la période ;
- financement des organismes HLM uniquement sous forme de quasi fonds propres et de prêts à long terme. Fin des interventions sous forme de subventions à compter de 2016 ;
- programmation d'une enveloppe de 600 M€ par an pour le financement de l'accession à la propriété;
- suppression du plafond de revenus requis pour bénéficier des prêts « accession », à hauteur de 20 % de l'enveloppe ainsi programmée (soit 120 M€ par an) ;
- suppression du plafond de revenus requis pour bénéficier des aides financières à la mobilité professionnelle (subvention « Mobili-Pass ») ;
- mise en place d'un nouveau dispositif de garantie de paiement des loyers des jeunes actifs et des salariés en mobilité professionnelle accédant au parc locatif privé, maîtrisé par Action Logement ;
- financement du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) limité à 500 M€ par an ;
- financement du NPNRU à hauteur de 40 % sous forme de prêts à long terme et de 60 % sous forme de subventions avec contreparties, qui se substitue au financement exclusif sous forme de subventions ;
- défense et lead de la mobilisation sur les articles 19 et 20 de la loi ESS.



ASSISES DU TERRITOIRE : REDESSINER LA CARTE DU RÉSEAU



2014

a été l'année de la conclusion de la 1^{ère} phase des Assises du territoire. Lancées par Pierre Gattaz, confiées à Patrick Bernasconi, elles avaient pour objectif : d'améliorer le fonctionnement du réseau, de clarifier les responsabilités, de donner plus de moyens et de leviers d'actions aux MEDEF territoriaux afin qu'ils puissent rassembler et représenter encore plus d'entreprises.

Parallèlement, il convenait d'affirmer le rôle et la future organisation des MEDEF régionaux dans le cadre de la réforme territoriale avec comme priorité de faire correspondre la carte des MEDEF régionaux à la carte des 13 futures grandes régions.

Des aménagements du règlement intérieur du MEDEF ont été proposés et validés. Il convenait notamment d'assurer un équilibre de représentation des différentes organisations territoriales au sein de nos instances.

Cette 1^{ère} phase des Assises a été conclue avec succès. L'ensemble des décisions est en cours d'application avec quelques mesures particulièrement importantes : encouragement à la mutualisation, création d'un fond de développement de projets, prise en charge par le MEDEF national d'ingénierie de projets, explication de l'article 1 du RI, reconnaissance de la diversité territoriale, renforcement des moyens des MEDEF Régionaux sur le champ emploi/formation...

A l'issue de cette première phase, il a été décidé de mettre en œuvre une seconde phase de travail et de réflexion qui doit s'achever en 2015. Cette seconde étape porte sur six chantiers prioritaires : offre minimale, outils et mutualisation, mandats, fusion des MEDEF régionaux, branches non-territorisées, réflexion sur les grilles de cotisation en territoires.

La réflexion générale des Assises est particulièrement importante pour le MEDEF et l'ensemble de ses organisations adhérentes. Il est déterminant pour les entreprises que nous puissions collectivement moderniser notre réseau, le rendre plus efficace et plus attractif.

Dans le cadre de ses relations avec le CESE, le MEDEF poursuit l'objectif d'optimiser l'intégration de ses propositions dans les travaux du CESE, mais aussi d'y augmenter la participation de ses organisations adhérentes afin que leurs positions et demandes sectorielles soient mieux prises en compte.

Le MEDEF a accompagné ses adhérents, MEDEF territoriaux et fédérations dans l'ensemble des opérations nationales visant à sensibiliser les pouvoirs publics : pénibilité, Pacte de responsabilité, élections municipales, sénatoriales et européennes, réforme territoriale, 1 million d'emplois, Beau Travail, France 2020. En anticipation des prochaines élections régionales, le MEDEF a également travaillé sur un observatoire de la fiscalité locale déclinable dans toutes les régions.

Le MEDEF a accueilli en 2014 quatre nouveaux adhérents : le Syndicat des Entreprises du Tour Operating (SETO), l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC), la Fédération Professionnelle des Entreprises du Sport & des Loisirs (FPESL) et un nouveau membre associé la Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Etablissements de l'Enseignement Catholique (FNOGEC).

FAIRE MIEUX COMPRENDRE L'ÉCONOMIE

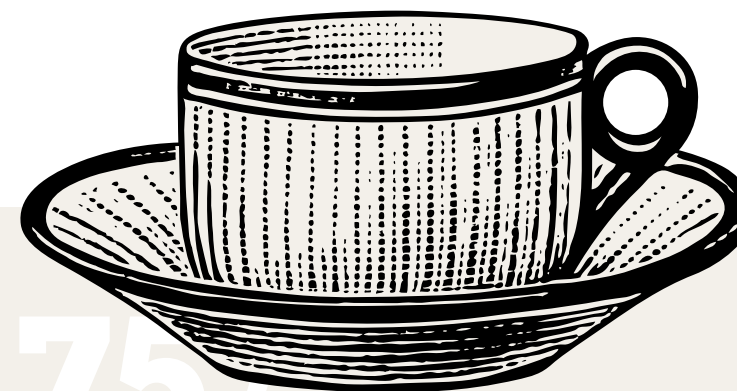


Rapprochement des Mondes

Des partenariats ont été élaborés avec l'ENA et l'École nationale de la magistrature, ainsi qu'un programme de formation à l'entreprise à destination des magistrats. Un autre partenariat a été conclu avec « Entrepreneurs demain » qui réunit l'ensemble des associations œuvrant au rapprochement entre l'école et l'entreprise. Dans le même esprit un groupe de travail a été constitué afin de réfléchir aux moyens de mieux diffuser la culture économique dans les lycées.



Petits déjeuners de l'économie



Toujours dans un souci de pédagogie économique ont été organisés des petits déjeuners de l'économie. Leur objectif est d'analyser les grands enjeux économiques auxquels et de dégager les axes d'actions publiques et privées les plus appropriés. Premiers sujets traités : l'euro et la déflation, le marché du travail, les grandes mutations de l'économie mondiale, le développement économique des territoires, comment changer de modèle...

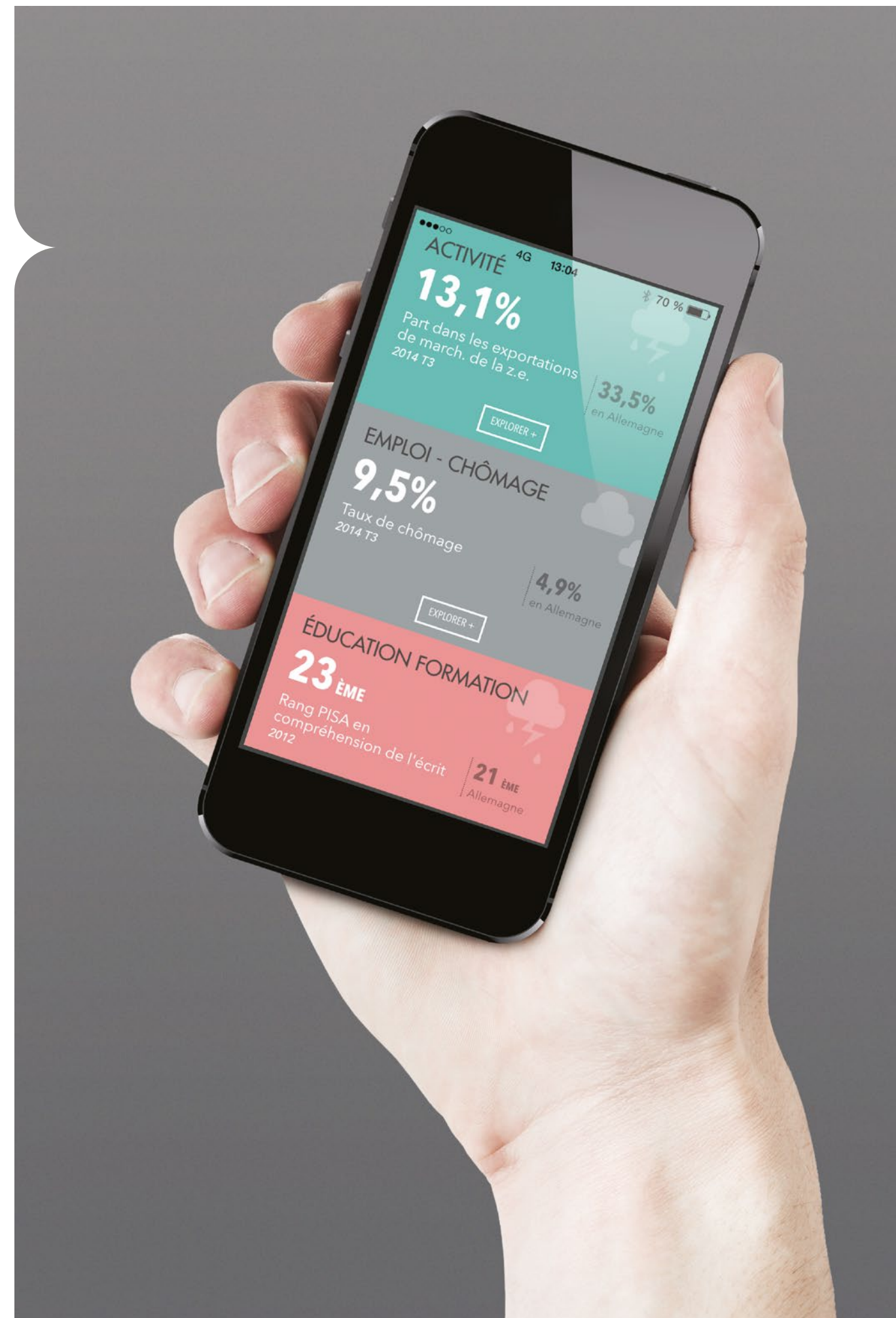
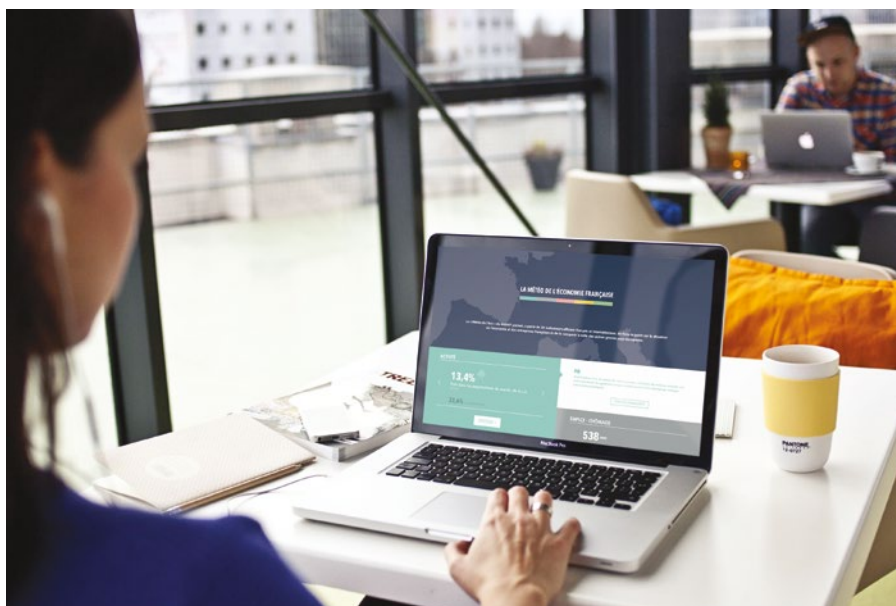
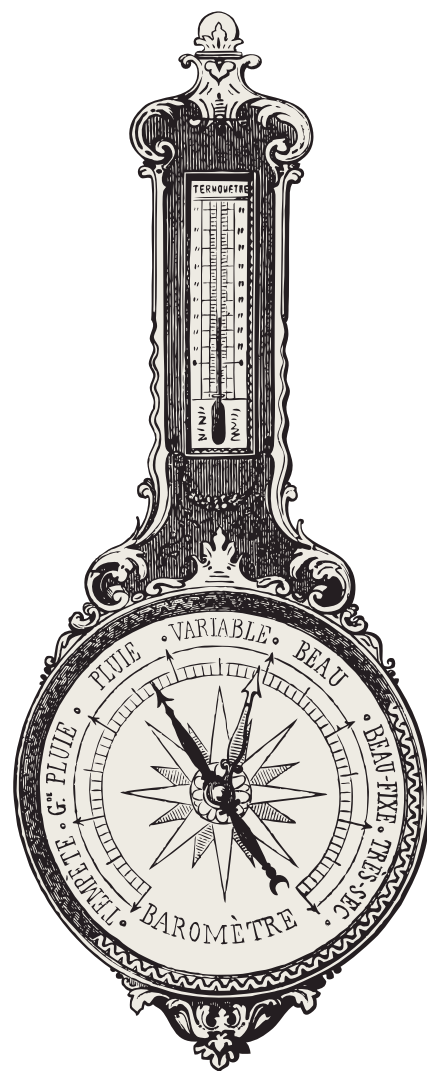
La Météo de l'éco



Le MEDEF a également conçu et lancé une application smartphone gratuite « La Météo de l'éco » qui permet à chacun en quelques clics de disposer d'une vision panoramique de la situation économique française. Lancée en octobre dernier, la Météo de l'Eco présente sous forme de graphiques une série de statistiques publiques mises à jour en temps réel. PIB, formation professionnelle, dettes publiques, marges des entreprises, taux de chômage, effort privé de recherche et développement... Ce nouvel outil, répond à un vrai besoin et permet d'accéder facilement à des données qu'il est parfois bien compliqué de trouver, et

d'être certain de toujours disposer des tout derniers chiffres. Au total une trentaine d'indicateurs émanant de sites officiels nationaux et internationaux sont disponibles, regroupés en cinq grandes rubriques : activité ; emploi-chômage ; éducation-formation ; situation des entreprises ; finances publiques. Pour chaque donnée, la Météo de l'éco permet également de comparer la situation de la France avec celle de ses grands concurrents européens et de mettre ainsi en évidence les forces et faiblesses de notre pays. L'application a donné lieu à plus de 8000 téléchargements en 2014.

www.meteodeleco.fr





A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page below the "NOTES" header.



MEDEF

55, avenue Bosquet
75330 PARIS Cedex 07
Tel. : 01 53 59 19 19
Fax : 01 45 51 20 44
www.medef.com